

*Initiatives ministérielles*

Le troisième volet nous donnerait quelque chose dont nous avons grandement besoin et nous le savons tous, monsieur le Président. Nous avons besoin d'un mode de sélection axé sur la réussite, mais qui n'enlèverait rien en soi à la générosité, une façon en soi de canaliser l'excellence vers les grandes artères de la société canadienne.

Depuis le début, nous avons voulu être sûrs qu'avec les améliorations apportées à la Loi sur l'immigration, le programme continuerait à servir au mieux les intérêts de tout le Canada et de tous les Canadiens et Canadiennes. Nous sommes convaincus que ces amendements nous aideront à atteindre notre objectif qui est en soi d'avoir un programme juste, équilibré et efficace.

Pour toutes ces raisons, monsieur le Président, je suis heureux d'appuyer le projet de loi et je voterai en faveur de son adoption parce qu'il exprime le voeu de la population canadienne.

[Traduction]

**M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je prends la parole pour donner mon point de vue sur le projet de loi C-86 qui modifie en profondeur l'actuelle Loi sur l'immigration.

J'aimerais d'abord vous citer les propos qu'a tenus sir Wilfrid Laurier au sujet du premier et plus grand premier ministre qu'ait connu le Canada, «la vie de sir John A. Macdonald, c'est l'histoire du Canada.»

L'histoire du Canada à cette époque reposait sur une vision d'unité, une nation unie d'un océan à l'autre par un peuple composé de personnes de toutes race, couleur, origine, langue et culture travaillant ensemble en vue de bâtir un monde meilleur pour elles et leurs êtres chers.

Macdonald lui-même est venu d'Écosse. Laurier, qui fut le premier premier ministre né au Canada, a ouvert le Canada à l'immigration. Il a rempli le pays de travailleurs qui ont construit des chemins de fer, cultivé les prairies, extrait le minerai de la pierre implacable. Des arbres ont été abattus, des villes construites. Des navires de toutes dimensions sillonnaient les eaux de l'Atlantique et du Pacifique, apportant du poisson aux ports ou des vivres aux marchés.

Dans cette vision, le pays passait avant la région, l'unité avant la langue et la culture.

Ces deux grands hommes, l'un immigrant, l'autre canadien d'origine, ont commencé, par le processus d'immigration, à bâtir un pays qui le distingue des autres. Notre

pays s'illustre par la compassion qu'il témoigne aux immigrants et aux réfugiés.

Mardi dernier, le 16 juin, le bureau du ministre a émis un communiqué sur le projet de loi C-86. On pouvait lire, dans le premier paragraphe, le passage suivant:

Bernard Valcourt, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, a annoncé aujourd'hui une série de modifications importantes à la Loi sur l'immigration, pour faire en sorte que le programme d'immigration continue de contribuer à l'unité et à la prospérité du Canada.

Or, le message du ministre de l'Emploi et de l'Immigration avait un arrière-goût assez déplaisant. Ses propos, lorsqu'il ne s'inspire pas d'un texte écrit, révèlent les vraies intentions du gouvernement. Et le message devient très clair aux personnes qui sont visées par ce projet de loi, les réfugiés et les immigrants et ceux qui affirment en leur nom que le compte bancaire est ce qui compte le plus lorsqu'on arrive en sol canadien.

Lors de la conférence de presse qu'il a donnée, le ministre a mis l'accent sur les faux réfugiés et les fraudeurs sociaux, le trafic d'immigrants et les chercheurs de terres d'asile. Il a affirmé:

Nous allons nous donner les pouvoirs de mettre un terme aux abus.

À mon avis, le ministre perpétue à maints égards des mythes que le gouvernement devrait s'efforcer de réfuter, des mythes selon lesquels les immigrants et les réfugiés grèvent le système, qu'ils sont comme des articles à gérer, qu'il faut les accepter ou les refuser comme de simples articles.

Le ministre perpétue le mythe selon lequel les immigrants représentent une saignée pour le trésor public, en laissant entendre qu'ils abusent de notre système de bien-être social. Des études révèlent au contraire que les coûts associés à l'arrivée d'étrangers sont à court terme et qu'un bien moins grand nombre d'entre eux vivent de l'assistance sociale par comparaison avec les citoyens nés au Canada. De même, les immigrants prennent les emplois dont les Canadiens ne veulent pas ou pour lesquels il n'y a pas suffisamment de candidats qualifiés au Canada.

Le Conseil consultatif de l'emploi et de l'immigration a déclaré que les Canadiens ont besoin qu'on leur parle des avantages de l'immigration. Or, le gouvernement n'a jamais été en faveur d'une telle campagne d'information. Pour le récompenser de ses bons conseils, le gouvernement a supprimé le Conseil consultatif. Le ministre répand lui-même le mythe de l'immigrant tricheur, en évoquant auprès des médias à sa conférence de presse le